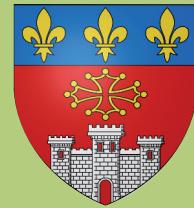


VERS 2022

Huitième centenaire de la fondation de la cité de Cordes



N° 2/12

2^{ème} trimestre 2019

L'objectif de ce bulletin est de sensibiliser sur la place de Cordes dans l'histoire et le développement de la région délimitée par le Tarn, le Viaur et l'Aveyron. Le comité de rédaction est formé de Michel Bonnet, Marie-Josèphe Boyé, Maurice Diéval, Jean-Louis Ferran, Sandrine Lacroix, Thierry Levallois, Jean-Michel Piednoël.

PENNE

Il y a mille et une façons d'aborder un village. Mais comment présenter une cité multiséculaire, en quelques lignes seulement ? Façon carte postale ? Essayons .

Très court : le village de Penne déroule ses maisons le long d'une colline en suivant les courbes de niveau. Au sommet, se dressent les ruines d'un très ancien château. En bas, coule une belle rivière : l'Aveyron. Cette image n'est pas fausse. Elle est bien sûr réductrice. C'est surtout celle qu'un visiteur pressé retiendra probablement de Penne. Un village de plus à épingle dans les albums photos, pensera-t-il. Un village « de caractère » comme savent si bien les vanter les dépliants touristiques. Un village où il fait si bon dépenser notre argent dans les boutiques et déguster les sempiternels produits du terroir. Miam, miam, miam...

Nous proposerons une autre approche à notre visiteur, d'autres pistes à explorer. Celle de son Histoire ? Pourquoi pas ? Juste un ou deux exemples pour stimuler sa curiosité, lui faire prendre conscience de l'antiquité du lieu. La présence romaine est attestée depuis toujours sur le site (trouvailles au bas du village et dans le Ségala) mais il faut attendre la deuxième moitié du XI^e siècle pour trouver mention écrite de Penne dans le *Liber Miraculum Sanctae Fidis* (Le Livre des Miracles de Sainte Foy). L'un des récits qui le compose, est dit bell en tresca (beau en danse), car il était dansé et chanté par les moines sur le parvis des églises. Il nous conte les mésaventures de l'un des premiers seigneurs de Penne, Hildeguer, un méchant païen qui sera puni, lui et sa famille, par la justice divine pour s'être moqué de l'Église. C'est vers cette époque (celle qu'on appellera la révolution féodale qui verra le nombre de châteaux se multiplier dans l'Albigeois) que fut vraisemblablement construit une première citadelle, bientôt convoitée par les grandes Maisons des vicomtes de Béziers et de Toulouse, plus tard par le roi de France, les Anglais et même... le Portugal.

Mais c'est au XIII^e siècle, pendant la Croisade menée par les rois de France qui aboutit à l'annexion de notre pays, que s'écrit une des plus belles pages de notre histoire. Car Penne joua un rôle important dans la défense de l'Albigeois. Bernard et Olivier de Penne furent de toutes les campagnes. C'étaient de grands seigneurs proches de la cour des comtes de Toulouse, abritant cours d'amour et connus pour leurs largesses. On les retrouve aux côtés du roi d'Aragon, un moment l'espoir des populations méridionales, à la bataille de Muret, à la défense de Toulouse... Lorsque le Languedoc fut rattaché au royaume de France, l'Inquisition vint sévir dans le village à la recherche de ceux que l'Église considérait hérétiques, les bons hommes (*boni homines*) et que nous appelons aujourd'hui cathares. Près de 22 personnes furent inquiétées. Une grande histoire à développer, incomplètement – ou mal- jusqu'ici étudiée par la plupart des historiens.



Quelques lieux où s'arrêter... Le *Mirabilia Museum de Penne* (sur rdv), à l'entrée de la Place de l'église, est le gardien de trésors, allant de la préhistoire à nos jours, amassés en ce lieu. Il est associé à la *Maison de la Mémoire et des Écritures* qui, elle, conserve des centaines de manuscrits relatant la vie à Penne et aux alentours. Parce que l'Histoire ne se résume pas à des dates mais se bâtit de tous ces petits rien qui la nourrissent, l'embellissent. Par des correspondances, des dessins : comme ceux d'un mauvais élève qui en 1784 s'amuse à dessiner les gens du village au lieu de faire ses devoirs ou par mille anecdotes racontées dans un Livre de Raison du XVII^e siècle, etc.

N'oublions surtout pas le *château* que nous évoquions plus haut. Sachez qu'il fut reconstruit par Alphonse de Poitiers, demi frère de Saint-Louis, vers 1280, et en partie détruit pendant les Guerres de Religion. En 1632 fut demandée sa démolition : il n'avait plus de rôle militaire à jouer. Abandonné pendant plus de trois cent ans, figé dans le temps, il a depuis subi les ravages des ans, des hommes... et même d'un tremblement de terre en 1661. Ce chef d'œuvre de l'art militaire médiéval a été racheté en 2006 par un particulier qui a entrepris de le sauver. Aujourd'hui ouvert à la visite, il est jalonné de panneaux explicatifs. Architecture, art militaire, art des bâtisseurs, journées à thèmes figurent à son programme (visites conduites par des guides costumés et animations pour les enfants certains jours de l'année)

Et si, hélas, notre visiteur a trop peu de temps à nous consacrer, nous l'inciteront tout de même à s'aventurer dans le vieux village, coincé entre deux faubourgs : celui de Tamarit, à l'est et de la Peyrière, à l'ouest . Il y découvrira une belle église, des rues étroites, quelques vestiges d'un passé révolu. Mais peu. Des maisons ordinaires, simples, authentiques, où pendant des générations ont vécu des hommes et des femmes animés du dur désir de vivre et de survivre. Longtemps oublié des circuits touristiques Penne a été longtemps pillé pour le compte d'antiquaires peu scrupuleux. Pas d'imposants monuments dits « moyenâgeux », ou d'hôtels tapageurs (souvent d'ailleurs abusivement restaurés). Dommage diront les uns. Tant mieux diront les autres. Mais à chacun ses attentes, à chacun son voyage.

P.S. N'en déplaise à l'administration des postes qui manque singulièrement de poésie, nous préférons l'appellation de Penne en Albigeois (ou Penne d'Albigeois) à celle de 81140 Penne-du-Tarn. C'est rendre hommage à la province qui a vu grandir notre village. Rappelons également que Penne dérive de la racine celte pen qui signifie hauteur, rocher, et qui a été confondue au Moyen Age avec le mot latin penna qui signifie plume. D'où la présence de celles qui ornent le blason du village.

Pierre Malrieu



Autrefois, le tissage à Cordes et dans le pays cordais

par Maurice Diéval

*“Obstiné tisserand du portail des Oulmets,
Sur le chemin montant qui conduit au sommet,
Tous vos jours de travail étaient donc jours de fêtes,
Que vous chantiez toujours au bruit doux des navettes.”*

Louis Fournier « Cordes la médiévale » – 1958 –

Avec le travail du cuir connu dès les origines de Cordes, le tissage a fait partie des activités florissantes de la ville et des villages voisins. Les archives* parlent d'un atelier de tissage tenu par des cathares en 1224, et du procès en 1350 de Bernard Fort, marchand-drapier.***

La halle fut reconstruite en 1358 pour permettre aux marchands de mieux commercer dans la cité. En 1691, sur 102 artisans à Cordes, 41 étaient tisserands (40%). De nombreux contrats d'apprentissage ont été conclus jusqu'en 1705, car à cette date « *la ville est remplie de tisserands.* »* En 1708, Colbert, surintendant des Bâtiments et Manufactures de Louis XIV, rédigeant l'état de l'industrie textile en France, citait Cordes comme lieu de fabrication ; le démarrage de la maison de négoce Pierre-Jean et François Berry (marchands-drapiers) intervenait en 1759. En 1790 les tisserands obtenaient des consuls la création de 6 foires annuelles. Cordes comptait 2483 habitants en 1800, possédait plus de 60 métiers (par quartiers : Notre-Dame 11, Bouyset 17, Fourmiguier 11, Barry d'Alrousse 22) et plusieurs marchands-tisserands, Jacques et Félix Barthe, François



Lespiau et Pierre Coste débutaient leur activité. Les matières tissées étaient le chanvre (de nombreuses chènevières (*canabal*)), le lin dans la plaine du Cérou, et la laine ; le coton était importé de Marseille. Les produits fabriqués étaient du linge de maison (draps, serviettes) des vêtements, des cordes, des sangles et des toiles d'emballages appelées *estoupas* (photo). Cette dernière production fit la réputation de Cordes, réalisée dans tout le pays cordais par les paysans qui étaient à la fois cultivateurs et tisserands. Ils cultivaient le chanvre et le lin, élevaient des moutons, produisaient le fil nécessaire, tissaient pour leurs besoins et vendaient leur surplus aux marchands-drapiers, qui les écoulaient dans les villes et les grandes foires du Languedoc **. A partir de 1870 la mécanisation de l'industrie textile entraîna la fin de cette activité artisanale vieille de plus de 600 ans.

On dénombrait en 1800, à Cordes et dans les villages avoisinants, **224 tisserands** : 6 à Mouzieys, 3 à Lacapelle-Ségalar, 23 à Les Cabanes Lacapelle Ste-Luce, 3 à Bournazel, 1 à Campes, 3 à St-Marcel, 9 à Souel, 8 à Noailles, 7 à Labarthe-Bleys La Treyne, 5 à Virac, 3 à Vindrac-Alayrac, 12 à Milhars, 2 à Marnaves, 3 à Tonnac, 8 à Loubers, 2 à Amarens, 6 à Salles, 1 à Laparouquial, 4 à Frausseilles, 6 à Le Ségur Le Suech, 3 à Itzac, 20 à St-Martin Sommand, 6 à Vaour, 80 à Cordes Livers-Cazelles.

Auxquels s'ajoutaient 36 tailleurs d'habits, 15 peigneurs de laine et de chanvre, et 2 teinturiers (St-Martin, Les Cabannes).



Métier à tisser à bras
(visible au Musée Charles Portal)

*« Vous autres tisserands
Vous n'êtes pas galants
Vous n'êtes pas honnêtes
Avec cette grisette
Ni même généreux
Comme Monsieur Facieu
Vous les voyez sur place
Tenir leurs bonnes grâces
Et faire un avant-deux
Avec Monsieur Facieu »*

Chanson de Cordes récupérée par Robert Bosc, que lui chantait sa mère. (M. Facieu était le percepteur célibataire de Cordes)

Ces tisserands s'étaient organisés en **confrérie, dite de Saint-Eutrope** ***, ses statuts furent rédigés en 1486, elle devint en 1845 la Société de Secours Mutual Saint-Eutrope et comptait 117 membres. La fête de la confrérie avait lieu le 3^{ème} dimanche d'avril. Ses actions étaient d'aider charitalement les malades ou démunis, payer les funérailles des membres, payer les chapelains pour dire les messes des morts, acheter les objets du culte, financer les festivités annuelles dans la cité ; ses ressources étaient les cotisations, les dons et legs et les profits issus des processions. A partir de 1903 elle intégra les ouvriers brodeurs, et cessa ses activités en 1927, reprise par l'Union Mutualiste Tarnaise.

Sources :

- * Portal, Charles – Histoire de la ville de Cordes –
- ** Archives privées familles Berry et Barthe
- *** Archives départementales du Tarn

Pour en savoir plus :

- « Sur les traces des marchands-drapiers et tisserands de Cordes »
- Revues annuelles 2011-2012-2013 des « Amis de Cordes et du comtat cordais »

RAYMOND VII

Concile du Latran IV

A l'automne 1215 s'ouvre à Rome le quatrième concile du Latran. Depuis plus d'un siècle les papes s'efforçaient de promouvoir un mouvement de renouveau poussant le clergé et les chrétiens à se rapprocher de l'idéal évangélique. Les moines, notamment ceux de l'ordre cistercien animé par Bernard de Clairvaux préicateur renommé, étaient à la pointe de ce combat. Le pape Innocent III était animé d'une foi profonde qui lui faisait considérer le monde créé comme devant être soumis dans l'obéissance à la volonté du Dieu « Maître du Ciel et de la Terre », et il se voulait un serviteur intransigeant de cette volonté. Il se considérait en conséquence comme au-dessus de tous les pouvoirs politiques non seulement dans ses territoires pontificaux d'Italie mais aussi sur le reste du monde. Les populations vivant entre la Loire et les Pyrénées, clergé compris, ne faisant preuve que d'une obéissance très relative aux ordres de la papauté, Innocent III était allé jusqu'à lancer en 1208 ce que les chroniqueurs ont appelé la croisade albigeoise. A sa tête Simon de Montfort avait posé une main de fer sur la majeure partie de la région. Avec le concile, le pape voulait faire le point sur la situation et profiter de l'occasion pour augmenter encore la pression de l'ordre chrétien sur l'ensemble des pays qui forment aujourd'hui l'Europe.

Le comte de Toulouse, premier concerné par la croisade et de plus excommunié, se devait d'être à Rome avec son héritier le jeune Raymond. Celui-ci avait 17 ans, le concile était sa véritable entrée en politique. Il ne s'attendait pas du tout à un événement d'une telle envergure. C'était le déferlement d'une énorme masse humaine : plus de trois mille participants : les évêques, les maîtres de tous les ordres religieux, les représentants des rois, tous les grands seigneurs ; ils étaient accompagnés d'une foule d'experts notamment en théologie et en droit, sans parler de leurs nombreux gardes du corps et domestiques divers. Des pays scandinaves à la Sicile, de l'Angleterre à la Grèce, le latin, langue unique de travail, augmentait encore l'impression d'être en face d'un bloc capable de résister à tous les assauts et de surmonter tous les obstacles.

Au fil des séances le jeune Raymond découvrait que l'Eglise se considérait comme ayant le droit de fixer des règles précises dans tous les domaines de la vie religieuse mais aussi de la vie sociale, politique, culturelle, que ce soit au niveau d'un pays, d'un comté ou d'une seigneurie comme à celui d'un évêché ou d'une simple paroisse. Rien ne devait échapper à la volonté divine « source de vie et gage du salut éternel ». Difficile d'échapper à la pression, même dans le comportement de sa vie individuelle car le concile instaurait pour la première fois l'obligation pour chaque baptisé de se confesser au moins une fois par an au prêtre de sa paroisse, autrement dit on installait une vérification précise et permanente du degré d'obéissance de chacun à l'Eglise. Et comme le 3ème concile du Latran au siècle précédent avait fait une obligation à chaque responsable religieux de porter à la connaissance des autorités tous les actes signes d'une possible insoumission, le risque d'une condamnation s'installait en permanence comme une épée de Damoclès au-dessus d'un chacun.

Mais le concile apportait une autre nouveauté, nouveauté que l'on peut considérer aujourd'hui, avec le recul du temps, comme la plus contraignante dans ses conséquences ultimes : un résumé de la doctrine était placé en tête des résolutions régissant les pratiques de la vie chrétienne, ce que chacun devait croire en tant que baptisé. Tout d'un coup une insoumission dans des actes de la vie quotidienne devenaient le signe d'une insoumission doctrinale, ce qu'on appelait à l'époque une hérésie. Les tendances impérialistes de l'Eglise prenaient possession non seulement de la société en général mais pénétraient jusqu'au plus intime des personnes, leur conscience. Pas d'échappatoire possible. Le jeune Raymond comprenait au fil des travaux conciliaires la vanité d'engager un combat avec l'Eglise, puissance invincible.

Vint enfin dans l'ordre du jour la question du comté de Toulouse. Ce fut la stupéfaction. Les groupes de pression avaient tellement bien agi que, emportant jusqu'aux réticences d'Innocent III, il fut décidé non seulement de maintenir l'excommunication de Raymond VI mais, de plus, de lui enlever le comté de Toulouse et de le condamner à l'exil avec une rente pour subsister. C'était la mise à mort de la grande dynastie des Raimondins. Déshérité, le jeune Raymond n'avait plus rien à faire sur terre, hébété par la soudaineté du changement, submergé par le désespoir face à un horizon complètement bouché, il avait l'impression d'un mur de prison infranchissable.

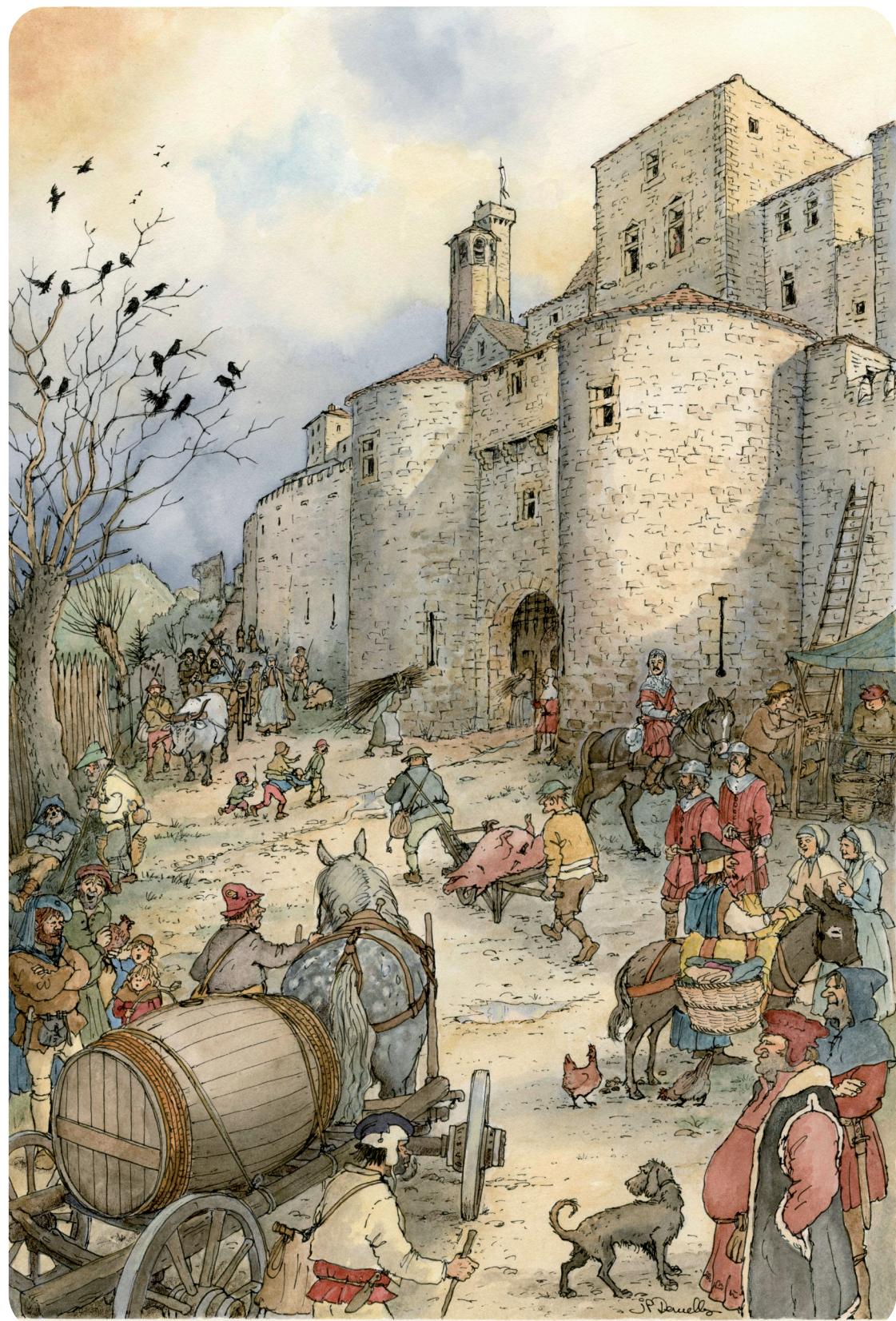


Mais voilà que soudain une brèche apparaît ! Les évêques anglais rappellent au pape qu'en droit, lorsqu'une femme mariée décède, ses biens ne reviennent pas à son époux mais à ses héritiers. La croisade a conquis les biens de Jeanne d'Angleterre comme partie du comté de Toulouse, mais ils appartiennent au jeune Raymond et doivent lui être rendus, d'autant plus que celui-ci n'a jamais commis de fautes vis-à-vis de l'Eglise. Le pape et le concile ne peuvent que suivre le droit. C'est un bouleversement complet dans le cœur du jeune Raymond, il a l'impression que sa mère le met au monde une deuxième fois. Le torrent d'une vie nouvelle est d'autant plus impétueux que la disparition de sa mère quand il était bambin l'avait fortement marqué et qu'il avait passé son enfance à essayer de combler ce manque. Désormais sa mère ne serait plus que « la reine Jeanne ». Elle lui confiait ses biens, une partie de la Provence, l'Agenais, le Quercy, jusqu'à la ville de Figeac offerte en cadeau de noces par le roi de France Philippe-Auguste. Il ne faisait serment d'allégeance à personne. Au pape qui, en reconnaissant ses droits, lui conseillait d'être un fils obéissant de l'Eglise, il répondait, à la stupéfaction des chevaliers de son entourage, que désormais il allait se battre, à mort, avec Simon de Montfort pour reprendre ce qui avait été volé à la reine Jeanne.

Il reprit le chemin de la Provence avec pour guide un seul mot : résistance ! Déjà les troubadours l'y précédait se donnant tout à la joie de célébrer, en jouant sur le nom de Raymond, un rayon de lumière illuminant le monde.

Michel BONNET





Promesses de ripailles à la Jane
Tableau de Jean-Pierre Deruelles

L'Atelier du Chat qui Bouine
20 Grand Rue de la Barbacane
Cordes sur Ciel